

Les paiements du gouvernement fédéral aux fins des entreprises en question sont indiqués ci-dessous.

Comté de Kamouraska

Municipalité	1964-1965		1965-1966	
	Nombre d'entreprises	Paiement du gouvernement fédéral \$	Nombre d'entreprises	Paiement du gouvernement fédéral \$
Andréville	2	3,679.74	2	2,686.22
Kamouraska	2	7,323.70	2	4,099.41
La Pocatière	1	36,107.58		
Saint-Pacôme (village)	1	4,272.22	1	13,304.19
Saint-Pascal	1	6,001.05	2	
Saint-Alexandre	1	10,628.88	1	18,304.70
Saint-André	4	31,400.87	5	33,632.76
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1	304.52	1	6,351.82
Saint-Denis	1	2,088.29	1	
Sainte-Hélène	3	21,427.62	5	15,837.32
Saint-Joseph-de-Kamouraska	1	2,165.00	1	2,648.21
Saint-Louis-de-Kamouraska	1	9,012.13		
Saint-Onésime-d'Ixworth	2	10,330.13		
Saint-Pacôme (paroisse)	1	2,573.80	1	5,812.94
Woodbridge	2	18,465.65	1	15,684.05
Mont-Camel	1	2,700.00	1	8,943.47
Saint-Athanase	2	21,500.76	1	16,692.94
Saint-Éleuthère	1	24,606.52	1	
Saint-Gabriel-Lallemant	1	5,203.55	1	696.70
Saint-Pascal	1	4,612.04		
Comté de l'Islet				
L'Isletville			1	8,931.95
Turville	1	3,498.00	1	10,626.52
Saint-Aubert			1	3,028.47
Saint-Cyrille-de-Lessard	1	3,211.32	1	7,109.99
Saint-Damase-de-l'Islet	1	2,911.68	1	5,107.93
Saint-Eugène	1	464.05	1	
Sainte-Félicité	1	1,826.84	1	2,532.88
Saint-Marcel			1	14,155.31

[Traduction]

LE PROGRAMME DE RECYCLAGE N° 5

Question n° 2337—M. Hales:

1. Combien de personnes au Canada ont été inscrites au programme 5 au cours du mois de novembre 1966?

2. Combien de personnes ont complété avec succès le cours du programme 5 depuis le début?

3. Les personnes inscrites au programme 5 sont-elles au nombre des chômeurs au Canada?

M. J. C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le nombre d'élèves, au Canada, qui se sont inscrits au programme 5 au cours du mois de novembre 1966, ne sera pas connu avant la seconde quinzaine de janvier 1967.

2. On sait que 96,152 personnes ont terminé avec succès les cours du programme 5, du 1^{er} avril 1961 au 31 mars 1966.

[M. Munro.]

3. Les personnes inscrites aux cours du programme 5 sont comprises dans les chiffres du chômage au Canada.

[Français]

A PROPOS DU RECYCLAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Question n° 2343—M. Allard:

1. La somme de 100 millions de dollars, ou une somme moindre, est-elle disponible pour assurer le réapprentissage de la main-d'œuvre au Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, cette somme vise-t-elle uniquement les travailleurs techniques ou vise-t-elle également les employés de bureaux et auxiliaires?

3. Comment ces fonds sont-ils distribués, par l'intermédiaire des ministères provinciaux de l'Éducation, ou directement aux organismes syndicaux ou professionnels, ou autrement?

4. Quelles sommes ont été dépensées dans chaque province, durant l'année fiscale 1966-1967, jusqu'à maintenant?